

## La construction neuve de logements en Nouvelle-Aquitaine

### Repli des mises en chantier en 2018

Après deux années consécutives de hausse, le nombre de logements mis en chantier est en recul en 2018. Un peu plus de 39 700 logements ont été mis en chantier au cours de l'année écoulée en Nouvelle-Aquitaine, soit une baisse de près de 6 % par rapport à 2017.

Les autorisations de logements progressent pour la quatrième année consécutive. Environ 47 300 logements ont été autorisés dans la région en 2018, soit une hausse d'un peu plus de 3 % sur un an.

## Construction

### Chiffres clés 2018 en Nouvelle-Aquitaine



**39 700 logements  
commencés**  
- 6 %



**47 300 logements  
autorisés**  
+ 3 %



**10 % des logements  
commencés  
de France métropolitaine**



**56 % des logements  
commencés  
sont individuels<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> : individuels purs et groupés



**L'aire urbaine de Bordeaux  
concentre  
57 % des logements  
collectifs mis en chantier**



**Les quatre départements  
du littoral régional  
concentrent les trois-  
quarts des mises en  
chantier de logements**

source : SDES - Sit@del2 en dates réelles estimées à fin février 2019  
valeurs arrondies à la centaine, évolutions sur un an à partir des valeurs exactes

## La construction neuve de logements en Nouvelle-Aquitaine – repli des mises en chantier en 2018

L'année 2018 affiche un retournement de tendance de la construction neuve de logements. Ainsi, plus de **39 700** logements ont été mis en chantier en **Nouvelle-Aquitaine** au cours de l'année écoulée, soit une baisse de près de 6 % par rapport à 2017 (contre - 4 % en France métropolitaine). Tous les secteurs du logement (individuel et collectif) subissent une baisse des mises en chantier.

Environ **17 600** logements collectifs et en résidence ont été mis en chantier au cours de l'année. En recul de près de 9 % par rapport à l'année précédente, ce secteur représente près de 44 % des logements commencés au niveau régional. Au plan national, il est aussi en baisse sur un an, mais moins marquée (environ - 4 %). La part du collectif représente près de 61 % des mises en chantier nationales de logements.

Par ailleurs, environ **22 200** logements individuels (purs et groupés) ont été commencés. Ils représentent près de 56 % de l'ensemble des logements mis en chantier en **Nouvelle-Aquitaine**. Près de huit logements individuels sur dix (autour de 17 200) concernent des logements individuels purs (permis de construire d'une seule maison). La construction d'environ 5 000 logements individuels groupés (permis de construire regroupant plusieurs maisons) a démarré dans la région. Ces deux segments du logement individuel reculent de 3 % par rapport à 2017.

### Les mises en chantier supérieures à la moyenne des cinq dernières années

Le nombre de logements commencés en **Nouvelle-Aquitaine** redescend sous le niveau moyen observé sur la période 2008-2017. Si on se recentre sur la période plus proche des cinq

dernières années, le bilan de l'année 2018 est 6 points au-dessus de la moyenne quinquennale.

Seul le département de la Corrèze affiche une hausse des mises en chantier de logements. Elles se maintiennent dans les Pyrénées-Atlantiques et dans la Vienne et reculent dans les autres départements.

### Les autorisations de logements en hausse

Pour la quatrième année consécutive, le nombre de logements autorisés progresse en **Nouvelle-Aquitaine** (+ 4 %) contre un repli de 7 % au niveau national. Un peu plus de **47 300** logements ont reçu une décision favorable en 2018 (soit environ 1 500 logements supplémentaires par rapport à l'année précédente).

Le secteur des logements collectifs et en résidence contribue principalement à ce dynamisme global. Environ **22 000** appartements ont été autorisés, 1 900 de plus que l'année précédente, soit une hausse de 9 % en un an. Au niveau national, ce segment de la construction recule de 7 %.

Les autorisations de logements individuels reculent d'un peu plus de 1 % sur un an (contre - 7 % en France métropolitaine). Avec **18 700** autorisations en 2018, le repli est plus net pour les permis d'une seule maison (- 7 % par rapport à 2017, soit 1 400 logements de moins). Près de **6 600** logements individuels groupés complètent les autorisations de construire des logements en 2018.

#### Avertissement

Dans cette publication, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

#### Pour en savoir plus

Les données complémentaires pour la région sont consultables et téléchargeables en ligne [ici](#)

La méthodologie et les résultats au niveau national sont consultables sur la page internet :

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/Logement/Les logements neufs](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/Logement/Les_logements_neufs)

#### Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

**Directeur de publication** : Alice-Anne MEDARD

**Rédacteur** : William CHATEAUVIEUX  
Mission Connaissance et Analyse des Territoires  
Pôle Observation Etudes et Statistiques

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/observation-etudes-statistiques-r463.html>

**Courriel** : [poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr](mailto:poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr)

**ISSN** : 2607-8007